



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF

Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Inauguration des nouveaux locaux du Groupe Mutuel
Fribourg, le 11 mars 2025

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Je vous apporte les salutations du Gouvernement fribourgeois.

Toute inauguration, même quand il s'agit d'un déplacement de quelques km dans votre cas est une réjouissance.

En effet, une inauguration est un signal de dynamisme, de mouvement, des éléments dont l'économie raffole.

Et en tant que membre du gouvernement, je ne brise aucun secret, quand l'économie va, tout ou presque tout va.

C'est le moteur fondamental qui facilite notre travail.

Nous, politiciens, incarnons le cadre, les pouvoirs publics entourent, soutiennent, règlementent, bref, nous nous devons en effet de créer les conditions cadre qui offrent la main d'œuvre qualifiée de demain, les structures adéquates et la sécurité associée.

Mais, et j'insiste, car j'ai parfois peur en observant l'évolution de notre société de plus en plus juridique, y compris de la part des milieux entrepreneuriaux qui ne sont pas toujours avares de procédure et de demandes de lois et autres ordonnances, mais avec des structures ou un cadre sans excès de réglementation.

Cette surréglementation rampante qui envahit nos institutions est une source d'administration envahissante et un véritable poison pour notre liberté individuelle et pour l'économie.

Si les pouvoirs publics doivent définir les conditions-cadre, autrement dit les règles du jeu, les vrais acteurs, ceux qui sont sur le terrain et ont la plus grande influence sont ici, ce sont vous les acteurs économiques.

Nous avons besoins d'une économie diversifiée, dynamique, compétitive et surtout agile. Mais pour ceci, comme je viens de vous le dire, elle a besoin d'une certaine liberté afin de pouvoir s'épanouir.

Il est donc important de célébrer ces moments où les signaux sont positifs. D'autant plus que le contexte général, que cela soit cantonal, national et international ne prête pas à la célébration, profitons donc de cette parenthèse rare de bonne nouvelle.

Je suis ravi de découvrir ce nouvel écrin dont vous disposez. L'Etat initie gentiment les espaces de travail partagé comme je peux le voir ici. C'est la réponse au modèle de travail actuel qui inclut du travail à distance.

Désormais, tout déménagement ou rénovation fera place à cette logique de travail dans l'administration fribourgeoise. Cela reste un changement important qui doit être apprivoisé par tous. Je me réjouis d'entendre vos différents échos.

Le Groupe Mutuel est un acteur important pour notre canton et le maintien de sa filière ici, incluant ses nombreux emplois est un choix que le Conseil d'Etat reconnaît à sa juste valeur.

Mesdames Messieurs les collaborateurs, le Conseil d'Etat vous souhaite beaucoup de plaisir dans vos nouveaux locaux d'autant plus que, comme vous avez pu le lire ces derniers temps dans la presse, Fribourg est qualifié de canton dortoir comprenant de nombreux pendulaires. Vous comprendrez donc encore mieux ma joie de savoir que vous travaillez chez les Dzodzets.

Je vous remercie de votre engagement, je vous en suis reconnaissant.